



RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00046

Numéro SIREN : 535 146 906

Nom ou dénomination : AKINITA

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2014 sous le numéro de dépôt 3042

du 13 AOUT 2014

AKINITA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
N° Réf. 11346 Sièges social : 2240 Rue de Bourbourg – 62162 VIEILLE-ÉGLISE
RCS Boulogne sur Mer 535 146 906

L'an deux mille quatorze, et le cinq août à neuf heures, les associés se sont réunis au 2240 Route de Bourbourg à VIEILLE-ÉGLISE (62162), en assemblée générale sur convocation du Président.

Sont présents :

- Melle Emmanuelle MOREZ, possédant 99.000 actions ;
- Monsieur Jean-Baptiste DUEZ, directeur général, qui représente Mme Anne-Sophie DUEZ-MERY, possédant 1.000 actions ;
- Monsieur Christophe LIENARD ;
- Monsieur Camille POULAIN.

Melle Emmanuelle MOREZ préside la séance. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les convocations à cette assemblée ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Les statuts de la société.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Conseil d'Administration, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Démissions et nominations au conseil d'administration,
- Pouvoirs à donner.

Puis, lecture est donnée du rapport du président. Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée prend acte de la démission de M. Camille POULAIN du poste de PRESIDENT.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de M. Jean-Baptiste DUEZ du poste de DIRECTEUR GENERAL et du CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Les associées nomment Monsieur Christophe LIENARD, demeurant 2220 Rue de Bourbourg – 62162 VIEILLE-ÉGLISE au Conseil d'Administration en qualité de PRESIDENT, pour une durée indéterminée. Il exercera ses fonctions dans les conditions prévues par les statuts.

Monsieur Christophe LIENARD a fait savoir à l'avance qu'il acceptait cette nomination et qu'il n'exerçait aucune fonction et/ou qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'accès et l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Les associées nomment Monsieur Camille POULAIN, demeurant 39 Rue du Stade Georges de Pantegnies – 59222 BOUSIES, au Conseil d'Administration en qualité de DIRECTEUR GENERAL, pour une durée indéterminée.

Il exercera ses fonctions dans les conditions prévues par les statuts.

M. Camille POULAIN exercera cette fonction gracieusement, ce qu'il accepte.

Monsieur Camille POULAIN a fait savoir à l'avance qu'il acceptait cette nomination et qu'il n'exerçait aucune fonction et/ou qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'accès et l'exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Signature du président et des membres du bureau.

Le Président,
Emmanuelle MOREZ

Jean-Baptiste DUEZ

Camille POULAIN

Christophe LIENARD